

**République Démocratique du Congo**  
**Cour constitutionnelle**



***Cabinet du Président***

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Il est porté à la connaissance de la communauté nationale que, consécutivement à la réunion tenue en date du 13 avril 2021 par l'assemblée plénière de ses membres, la Cour constitutionnelle organisera, ce **mardi 20 avril 2021**, l'élection de son Président conformément à l'article 158 alinéa 5 de la Constitution du 18 février 2006 telle que révisée et complétée à ce jour.

Fait à Kinshasa, le 19 avril 2021.